

Migration et citoyenneté	Pilier principal Master						90 ECTS
Année/Structure/Enseignements	Enseignant-e-s	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./opt.	Modalités d'évaluation
Pilier principal Migration et citoyenneté				90			
1 ^{ère} et 2 ^{ème} année							
PILIER MIGRATION ET CITOYENNETÉ				30		obl.	

Introduction aux études des migrations: Au-delà de la cohésion sociale (min. 20 ECTS)

Les contemporains de la migration	G. D'Amato	2	A	5	C	opt.	éval. int.notée
Les contemporains de la citoyenneté	G. D'Amato	2	P	5	C	opt.	éval. int.notée
Introduction aux études des migrations et de la citoyenneté	G. D'Amato/C. Achermann	2	P	5	C	obl.	EX.E2H
Droit des migrations I (cours de base) <i>Faculté de droit</i>	M. Nguyen	4	P	8	C	opt.	EX.015'
Droit des migrations II (droits humains) <i>Faculté de droit</i>	C. Amarelle	2	P	5	C	opt.	EX.015'
La perspective transnationale au sein des études sur la mobilité et les migrations : enjeux théoriques et empiriques	J. Dahinden	2	A	5	C	opt.	EX.015'
Géographie des migrations	E. Piguet	2	A	5	C	opt.	EX.015'
Séminaire interdisciplinaire « Migrations forcées et aide humanitaire » (voir note 1)	M. Fresia/E. Piguet	2	P	5	S	opt.	éval. int.notée
Analyse comparative des Etats providences et des politiques d'insertion (1 an sur 2)	C. Suter	2	P	5	C	opt.	éval. int.notée
Démographies et changements sociétaux	I. Steiner	2	A	5	C	opt.	éval. int.notée
La "sécurité": concept en droit et en politique des migrations	C. Achermann	2	A	5	C	opt.	éval. int.notée
La migration irrégulière et les « sans papiers »	C. Achermann	2	P	5	C	opt.	éval. int.notée
Séminaire interdisciplinaire: Individus, cultures et connaissances	O. Söderström/T. Zittoun	2	P	5	S	opt.	éval. int.notée
Cours à choix de 5 ECTS dans le programme MA		2	A + P	5		opt.	selon ens.

Méthodes d'analyse empirique (min. 10 ECTS)

Méthodes de recherches qualitatives en sciences sociales I (TC) (prérequis : cours d'introduction aux méthodes qualitatives BA)	J. Dahinden/A. Neubauer	2	A + P	10	C	opt.	éval. int.notée
Méthodes de recherches qualitatives en sciences sociales II (TC) (prérequis : cours d'introduction aux méthodes qualitatives BA)	A. Neubauer/A. Lavanchy	2	A + P	10	C	opt.	éval. int.notée
Analyse quantitative en sciences sociales I (TC) (prérequis : Statistique I et II ou équivalent)	D. Ruedin	2	A	5	C	opt.	éval. int.notée
Analyse quantitative en sciences sociales II (prérequis : Analyse quantitative en sciences sociales I) (TC)	D. Ruedin	2	P	5	C	opt.	éval. int.notée
Autres séminaires de méthodes (TC)		2	A + P	10	S	opt.	selon ens.
Colloque des mémorants (voir note 2)	G. D'Amato/C. Achermann	2	A + P	-		opt.	
2^{ème} année							
MEMOIRE				30		obl.	
Mémoire (voir note 3)					M		
TRONC COMMUN INTERDISCIPLINAIRE (cf. plan d'études du tronc commun)				30		obl.	
L'étudiant-e complète son tronc commun de manière à obtenir au total:							
<ul style="list-style-type: none"> ● 15 ECTS en "cours transversaux: Concepts et notions" ● 10 ECTS en "méthodes" ● 5 ECTS en "séminaires interdisciplinaires" 							
Total 1^{ère} et 2^{ème} années				90			

Migration et citoyenneté	Pilier principal Master						60 ECTS
Année/Structure/Enseignements	Enseignant-e-s	H/sem.	Semestre	ECTS	Type enseignement	Obl./opt.	Modalités d'évaluation
			(A/P)				
Pilier principal Migration et citoyenneté				60			
1 ^{ère} et 2 ^{ème} années							
PILIER MIGRATION ET CITOYENNETÉ				20		obl.	
2 cours à choix à 5 ECTS en « Introduction aux études des migrations : Au-delà de la cohésion sociale »				10	C		selon ens.
2 cours à choix à 5 ECTS en « Méthodes d'analyse empirique »				10	C		selon ens.
MEMOIRE				30		obl.	
Mémoire (voir note 3)					M		
TRONC COMMUN INTERDISCIPLINAIRE (cf. plan d'études du tronc commun)				10		obl.	
10 crédits ECTS à choix en Cours transversaux et/ou Méthodes et/ou Séminaires interdisciplinaires)			A ou P	10	C ou S		selon ens.
Total 1^{ère} et 2^{ème} années				60			

Migration et citoyenneté	Pilier secondaire Master						30 ECTS
Année/Structure/Enseignements	Enseignant-e-s	H/sem.	Semestre	ECTS	Type enseignement	Obl./opt.	Modalités d'évaluation
			(A/P)				
Pilier secondaire Migration et citoyenneté				30			
1^{ère} et 2^{ème} années							
PILIER MIGRATION ET CITOYENNETÉ				20		obl.	
2 cours à choix à 5 ECTS en « Introduction aux études des migrations : Au-delà de la cohésion sociale »			A ou P	10	C		selon ens.
2 cours à choix à 5 ECTS en « Méthodes d'analyse empirique »			A ou P	10	C		selon ens.
TRONC COMMUN INTERDISCIPLINAIRE (cf. plan d'études du tronc commun)				10		obl.	
10 crédits ECTS à choix en Cours transversaux et/ou Méthodes et/ou Séminaires interdisciplinaires)			A ou P	10	C ou S		selon ens.
Total 1^{ère} et 2^{ème} années				30			

Remarques générales sur le master ScS et ses piliers à 30 crédits ECTS, 60 crédits ECTS ou 90 crédits ECTS

Les étudiant-e-s peuvent combiner deux disciplines (p.ex. pilier principal: Sociologie et pilier secondaire: Géographie) – ou combiner un pilier (p.ex. sociologie) avec un pilier d'un autre master de la FLSH (p.ex. histoire / philosophie).

Plusieurs enseignements proposés dans le tronc commun interdisciplinaire sont également des enseignements obligatoires ou à option des piliers.

L'étudiant-e est donc invité-e dès le départ à réfléchir au programme qu'il/elle entend suivre afin de satisfaire aux conditions de réussite du plan d'études, sachant qu'un même enseignement ne peut faire l'objet de deux validations dans des contextes différents.

D'entente avec le ou la responsable du Master ou du pilier, l'étudiant-e peut, dans le cadre d'un MA ScS à 90 crédits ECTS, valider jusqu'à 5 crédits ECTS (1 crédit ECTS = 25 à 30 heures de stage + rapport) de stage dans son tronc commun interdisciplinaire ou dans son pilier.

Dans le cadre d'un MA ScS à 120 crédits ECTS, l'étudiant-e peut, d'entente avec le ou la responsable du Master ou de pilier faire valider jusqu'à 30 crédits ECTS de stage

Crédits libres orientés: il est possible de faire valoriser un cours (au maximum 5 crédits) pris dans une autre Université suisse

(ainsi que dans l'IUKB (Master en tourisme: <http://www.iukb.ch/?id=222>). Les étudiant-e-s sont prié-e-s de s'adresser au responsable du Master et du pilier avant de faire valider leur choix.

Note 1

Le nombre de participant-e-s à ce séminaire est limité. Priorité sera donnée aux personnes ayant validé le cours de géographie des migrations ou le cours d'anthropologie du développement.

Note 2

La participation est obligatoire. Fréquence de l'enseignement : 1 fois par mois.

Note 3

Le sujet du mémoire ainsi que les exigences concrètes liées au mémoire (p.ex. colloque ou séminaire pour mémorants) sont à définir en accord avec le/la directeur/trice, en principe au début du 2ème semestre du MA.

Evaluation interne : les modalités d'évaluation sont précisées dans le descriptif en ligne de chaque enseignement

Abréviations

C	= Cours	E	= Ecrit
S	= Séminaire	O	= Oral
C-S	= Cours-séminaire	obl.	= Obligatoire
LD	= Lecture dirigée	opt.	= Optionnel
A	= Atelier (y compris travaux pratiques)	A	= Automne
C-A	= Cours-Atelier	P	= Printemps
EX	= Examen	ST	= Stage
T	= Terrain (voyage...)	M	= Mémoire